

MAIRIE

de



38470

Tél : 04 76 38 31 31

Fax : 04 76 64 08 32

mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

Cognin-les-Gorges, le 19 juin 2015

Le Maire de Cognin-les-Gorges

à

Mesdames et Messieurs
les Sénateurs et Députés de l'Isère

Lettre ouverte à nos parlementaires

Ma commune est malade...

Que veulent-nos parlementaires pour nos communes? Quel est leur dessein?

Les différentes orientations budgétaires, réglementaires interpellent tous les élus communaux. La baisse de la dotation globale de l'État (plus de 30 000€ par an en moins à terme en 2017 pour notre commune), les nouvelles charges attribuées aux communes (instruction du droit des sols, réforme des rythmes scolaires, documents d'urbanisme) vont voir notre excédent de fonctionnement divisé par deux, et notre capacité d'investissement réduite à néant une fois nos emprunts remboursés.

Mais pourquoi cette dotation de l'État aux métropoles est-elle le double de celle des territoires ruraux? Pourquoi arrose-t-on toujours où il pleut le plus?

Les modifications des documents d'urbanisme (notre Plan d'Occupation des Sols est caduc 1^{er} janvier 2016) et la marche forcée vers le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (quel bel oxymore) vont faire que les communes vont se trouver dans une forte insécurité sur le plan réglementaire, qu'elles ne savent pas quelle solution adopter sur le court et moyen terme tant l'empilement des réformes rend impossible toute vision claire à long terme. De plus, la commune va perdre toute sa souveraineté sur son développement urbain. Pourquoi lui enlève-t-on la dernière compétence qui faisait sens politiquement?

J'entends les arguments qu'en période de crise il faut travailler de façon plus intelligente pour dépenser au mieux l'argent public. Je ne pense cependant pas que l'argent soit mal dépensé dans les petites communes car le système D, l'entraide, la gestion en bon père de famille sont le quotidien de chacune d'elles. J'entends que des intercommunalités fortes et bien structurées peuvent apporter aux communes l'ingénierie qui leur fait défaut depuis la disparition des services de l'État, mais comment vont-elles pouvoir faire sur nos territoires en manque de services et où le revenu médian de nos habitants est des plus faibles? Les grands regroupements vont-ils aider à mieux répondre aux besoins particuliers de nos territoires ruraux?

Cette réforme doit se faire en gardant une commune forte, avec un vrai espace démocratique et avec les moyens de gérer l'aménagement de son espace de vie.

Car la commune est l'espace de base de la démocratie, c'est là que se crée le ciment de notre République. Ne lui laisser que des semblants de compétences, c'est bafouer la capacité de nos concitoyens à se prendre en main et à construire les valeurs du «vivre ensemble».

Ma commune est utile, nos communes sont utiles...

Le Maire,

Patrice FERROUILLAT

